



Les vies scolaires n'en peuvent plus Recrutement massif de personnels !

Depuis le début de l'année scolaire, les vies scolaires sont sous pression. De protocole en protocole, elles sont en première ligne. Mais la colère, le ras le bol, s'installent. Face à la non prise en compte de leurs revendications, depuis le 2 novembre, ce sont des dizaines de vies scolaires qui sont en grève à 100% dans les lycées et collèges. Et pour cause, la vie scolaire subit de plein fouet le manque criant de postes à tous les niveaux dans l'Education nationale.

Assez de déréglementation, assez de nous faire porter tout le poids de la « sécurité sanitaire »

Le pseudo protocole sanitaire qui dégrade les conditions de travail, expose la responsabilité de tous les personnels, et exonère le ministre de la sienne. L'accueil des élèves le matin pour faire respecter la distanciation, la distribution de gel, la surveillance des cours de récréation séparées, les récréations décalées, les différents services à la cantine, l'interdiction de brassage... toutes ces décisions laissées aux choix des établissements ont des conséquences sur les conditions de travail des personnels de vie scolaire. On leur demande tout et souvent n'importe quoi et tout cela sans aucun moyen supplémentaire. Les vies scolaires voient leurs missions et obligations de service exploser.

Aujourd'hui, la situation est tout simplement intenable pour les membres de la vie scolaire à qui il est demandé de faire respecter les règles du protocole local, les gestes barrières, surveiller des permanences nombreuses dues aux absences et qui sont aussi mobilisés pour prendre en charge des classes dont les enseignants travaillent à distance. Le ministre n'a pas créé de postes statutaires de professeurs, il se défausse sur les AED sans avoir créé aucun poste.

Les AED eux-mêmes tombent malades et ne sont pas remplacés. Il n'est pas acceptable de demander aux AESH et aux professeurs de les remplacer. Ni de demander aux AED de remplacer les AESH particulièrement exposés par leurs missions aux côtés des élèves, sans protection efficace.

Il faut immédiatement des postes

Sous prétexte de crise sanitaire, certains personnels ont été recrutés sous contrat d'AED pour une durée limitée à 4 mois et affectés sur tout un département ! FO intervient pour que les contrats soient établis sur 39 semaines minimum comme prévu par le décret de 2003 et jusqu'à 3 ans pour tous les AED qui le souhaitent.

La période inédite a remis en lumière le manque criant de personnels de vie scolaire, CPE et AED. Le budget 2021 ne prévoit d'ailleurs pas de création de postes de CPE, comme en 2020. Il est plus que jamais urgent de répondre aux personnels qui revendiquent des créations de postes de vie scolaire depuis des années.

Le SNFOLC demande au ministre avec les personnels de vie scolaire :

- recrutement de personnels de vie scolaire supplémentaires à hauteur des besoins, dans le respect des missions et statuts,
- arrêt des pressions pour le renouvellement des contrats, stop à la précarité,
- intégration dans la Fonction publique de l'Etat,
- augmentation immédiate des salaires, versement de la prime REP

Le SNFOLC appelle tous les personnels à se réunir en assemblées générales, en heures d'information syndicales pour lister les revendications, établir le nombre de postes supplémentaires immédiatement nécessaires dans chaque établissement.